



GRANDES CONFÉRENCES PAUL-BERNARD

SUR LES
INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ



Le travail précaire et les protections légales de la santé et de la sécurité au travail : ces régimes incitent-ils à la sous-traitance des risques ?

KATHERINE LIPPEL

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de la santé et de la sécurité du travail, Katherine Lippel s'est jointe à la Faculté de droit, section droit civil, de l'Université d'Ottawa, en 2006. Membre du Barreau du Québec depuis 1978, elle fait partie du Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement de l'Université du Québec à Montréal (CINBIOSE). Ses travaux récents s'intéressent à la santé mentale au travail, aux effets des systèmes d'indemnisation sur la santé, au travail précaire en lien avec la santé au travail, aux interactions entre le droit et la médecine, à la prévention des incapacités et à la santé au travail des femmes.

La professeure Lippel étudie les conditions de travail associées à la sous-traitance et à l'efficacité des lois en matière de santé et sécurité du travail à l'égard des situations impliquant les personnes qui travaillent dans une situation de précarité. Sa présentation, appuyée sur des résultats d'études empiriques et d'études juridiques, explorera les limites des protections légales. Elle examinera également comment certaines règles véhiculées dans les politiques publiques incitent à une plus grande sous-traitance des risques.

Le jeudi 3 octobre 2013
midi à 13h30

Direction de santé publique
de Montréal – Amphithéâtre
1301, rue Sherbrooke Est, Montréal

Inscription / Information :
info@centrelearoback.ca
ou www.centrelearoback.ca

Pour tous – gratuit
Apportez votre lunch ! Cafétéria sur place.

« Pensez à votre santé. Rien de ce qui s'est
produit dans votre vie qui est important ne fait
défaut de s'inscrire dans votre trajectoire. »

Paul Bernard

